



## Mon fils majeur, mais sous l'emprise d'un homme plus agé

Par **regis971**, le **18/05/2015** à **21:06**

Bonjour,

Mon fils aîné a récemment vu un psychiatre qui l'a diagnostiqué bipolaire. Or l'année passée, il a fait un essai professionnel dans un restaurant dont le gérant est homosexuel. peu de temps après notre fils a parlé à une tierce personne d'une "attirance" pour un homme.

l'été suivant, il a été embauché dans ce même restaurant, et nous savons qu'au cours d'une soirée, le patron l'a fait boire. Nous suspectons cet homme d'avoir profité de la faiblesse de notre fils pour lui imposer ses tendances homosexuelles, en ayant abusé de lui sous l'effet de l'alcoolémie. Aujourd'hui, notre fils est devenu irrespectueux, et ce avant que nous ayons découvert sa liaison avec son patron, un homme d'une cinquantaine d'année, qui, nous le savons, monte la tête de mon fils à nous rejeter, prenant comme motif un "soi-disant rejet" de notre part. Nous savons par des paroles que notre fils a partagé avec sa soeur, qu'il n'est pas attiré par les hommes, mais par les femmes. Ma question est celle-ci: y a t'il une procédure qui nous permette de faire cesser l'emprise de cet homme sur notre fils fragile psychologiquement ?

Merci d'avance.

Par **moisse**, le **19/05/2015** à **10:14**

En clair votre fils est homosexuel, a une liaison, et le tout ne vous plait pas.

Bien des parents sont dans votre état d'esprit, mais s'agissant d'un majeur vous ne pouvez que faire avec.

Vous pouvez aussi entreprendre une mise sous sauvegarde de justice si vous pensez que les facultés mentales de votre fils ne lui permettent pas de s'assumer seul, mais pas avec le peu d'éléments que vous exposez.